



## Modes de vie des jeunes et des seniors<sup>1</sup> : convergences et divergences

Tout d'abord, il est indispensable de bien souligner certaines **différences structurelles** qui peuvent expliquer, au-delà de la question de l'âge, les écarts observés ci-après dans les choix et les perceptions des ménages :

- En premier lieu, **les jeunes** ménages disposent de **revenus** nettement **inférieurs** à ceux de leurs aînés. En effet, un jeune ménage sur deux est situé dans le premier quartile des revenus et seulement 6 % dans le quatrième quartile, contre 11 % et 20 % pour les 65 ans et plus (voir définition revenus ci-contre) ;
- Ensuite, **les jeunes** sont beaucoup **plus urbains**. Plus de huit ménages de moins de 25 ans sur dix résident dans l'urbain ;
- Enfin, **les jeunes** sont le plus souvent **locataires** alors que les plus âgés sont pour la grande majorité propriétaires de leur logement.

Ces trois grandes différences de situation ne sont pas sans impacter fortement les choix en matière de modes de vie, que ce soient ceux d'habiter, de se déplacer, de travailler, de se divertir, etc.

### Un idéal de parcours résidentiel commun, mais des critères différents de localisation

Concernant un choix aussi important que le logement, il est intéressant de noter que l'aspiration à la maison comme type de logement idéal est aussi prégnante chez les jeunes que chez les plus âgés (70 % des moins de 25 ans contre 74 % en moyenne).

De même, il faut noter que les **parcours résidentiels restent assez typés** : plus on avance en âge, plus on passe du statut de locataire à celui de propriétaire.

Cependant, des différences sensibles demeurent entre les générations. D'abord, le désir de **vivre en ville** est bien **plus affirmé chez les plus jeunes**. Ainsi, seul 15 % rêvent d'un village à la campagne contre 28 % des seniors.

D'autres différences de fond apparaissent quant aux critères de localisation du logement. Les plus jeunes privilégient des critères comme le prix du logement, la proximité au travail ou encore la desserte en transports en commun. Avec l'âge, les raisons comme le calme, la présence de la nature ou encore le sentiment de sécurité tendent à devenir de plus en plus importants.

1. Dans ce chapitre, les jeunes ménages sont ceux où le chef de ménage a moins de 25 ans et les seniors 65 ans et plus.

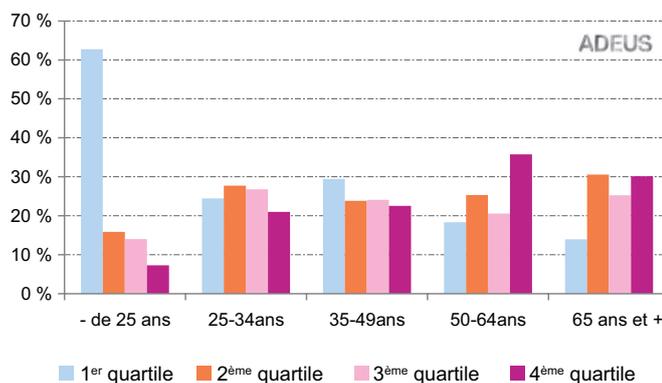
## LES QUARTILES REVENUS

Si on ordonne la distribution des revenus, des ménages, les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales.

Le premier quartile est celui au-dessous duquel se situent 25 % des revenus les plus bas, le deuxième quartile est celui au-dessous duquel se situent 50 % des revenus les plus bas (médiane) et ainsi de suite.

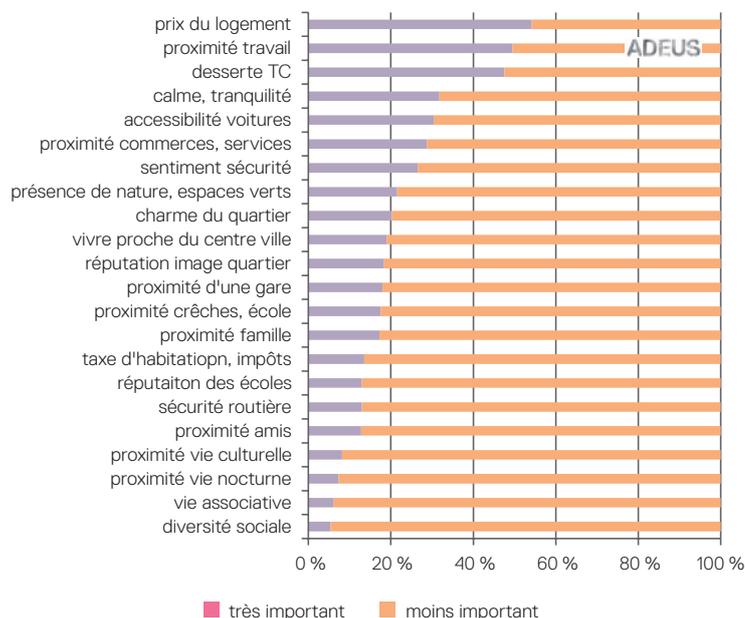
Dans cette note, les revenus sont entendus par unité de consommation. Grâce à un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage, les revenus deviennent comparables malgré des tailles et des compositions différentes des ménages.

REVENUS DES MÉNAGES SELON L'ÂGE



source : ADEUS, EMV 2012

CRITÈRES DE CHOIX DE LOCALISATION DU LOGEMENT MÉNAGES DE MOINS DE 25 ANS



source : ADEUS, EMV 2012

C'est ainsi chez les ménages de **65 ans et plus** que le sentiment de **sécurité, le calme et la tranquillité**, la proximité de la famille et des amis sont les plus valorisés.

### Un sentiment d'appartenance commun mais plus d'ouverture chez les jeunes

De manière inattendue, la différence des générations n'est guère significative en matière de sentiment d'appartenance. Ainsi, **jeunes et moins jeunes** se sentent **d'abord** appartenir à **l'Alsace**.

Un autre constat surprenant concerne le sentiment d'appartenance à l'Europe qui est davantage évoqué par les plus âgés que par les plus jeunes.

Pour autant, ces derniers sont beaucoup plus nombreux que leurs aînés à se dire prêts à s'installer durablement en Allemagne (42 % des moins de 25 ans contre 16 % des 65 ans et plus).

Ce constat, *a priori* paradoxal, peut sans doute s'expliquer par le fait que le sentiment européen n'est pas encore rentré dans les mœurs, y compris chez les jeunes. La perception de l'espace transfrontalier rhénan comme territoire de vie a, en revanche, visiblement évolué chez les générations les plus éloignées de la mémoire du passé.

### Fracture numérique et rapport à l'environnement : des divergences essentielles

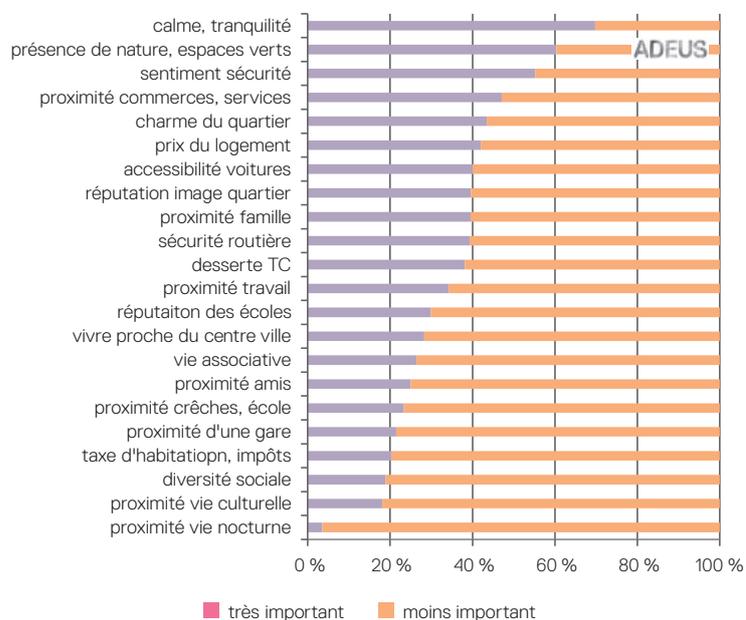
Les différences significatives entre les jeunes et les seniors, pouvant s'expliquer essentiellement par un effet de génération, sont de deux ordres.

Le premier concerne la **fracture numérique** liée à l'âge, qui reste aujourd'hui encore particulièrement marquée malgré la forte démocratisation d'Internet. Si près de 80 % des ménages bas-rhinois sont équipés à domicile, cette proportion n'est que de 45 % chez les 65 ans et plus (25 % chez les 75 ans et plus), contre 98 % chez les moins de 25 ans.

De même, **l'usage nomade d'Internet** qui permet de plus en plus de bénéficier de nombreux services au quotidien est inégal selon les générations. Ainsi, 47 % des moins de 25 ans déclarent utiliser Internet sur le téléphone portable, contre 6 % seulement des 65 ans et plus.

La deuxième grande différence de comportement selon l'âge concerne **les pratiques vis-à-vis de l'environnement**. Si les ménages bas-rhinois peuvent être qualifiés d'écoresponsables pour 63 % d'entre eux, c'est le cas pour seulement 53 % des moins de 25 ans et de 68 % des 65 ans et plus. Et **16 % des jeunes ménages n'accomplissent jamais** ou presque jamais de geste en faveur de l'environnement, contre 3 % seulement des 65 ans et plus.

### CRITÈRES DE CHOIX DE LOCALISATION DU LOGEMENT MÉNAGES DE 65 ANS ET PLUS



source : ADEUS, EMV 2012



### QU'EST-CE QUE L'ÉCORESPONSABILITÉ ?

La thématique de l'écoresponsabilité a été abordée dans l'Enquête modes de vie (EMV) en demandant aux ménages de dire s'ils effectuent ou non un certain nombre d'actions qui respectent l'environnement. Un ménage est considéré comme écoresponsable lorsqu'il pratique systématiquement une majorité des actions ci-contre.

#### Liste des actions :

- Trier vos déchets pour le recyclage
- Acheter des fruits et des légumes de saison locaux
- Acheter des produits portant un label environnemental
- Eteindre les lumières quand vous sortez d'une pièce
- Chauffer votre logement à 19° ou moins
- Utiliser votre propre sac pour les courses
- Couper l'eau quand vous vous savonnez
- Ne pas prendre de bains
- Eteindre les appareils en veille

## Familles : des aspirations déterminées par la présence des enfants...

Les structures familiales ont beaucoup évolué ces dernières années, s'écartant du modèle traditionnel qui regroupait sous le même toit un homme et une femme et leurs enfants. Si ce modèle demeure dominant, d'autres formes se généralisent comme les familles monoparentales ou recomposées. L'évolution de nos sociétés sous le coup de l'augmentation du travail des femmes, de l'individualisation généralisée et d'une meilleure acceptation sociale des séparations ou des divorces, entraîne une augmentation de la part des familles "atypiques".

Mais quelle que soit la diversité de leurs formes, **la présence d'enfants demeure le facteur commun aux familles qui détermine le plus fortement leurs modes de vie.**

C'est ce qui explique en grande partie la forte aspiration des familles à la fois pour la maison individuelle et pour la vie à la campagne. En effet, les familles sont beaucoup plus nombreuses que les autres ménages à considérer la maison comme le logement idéal (86 % contre 65 %).

Pour les familles plus que pour les autres ménages, cette maison individuelle rêvée se situerait dans un village à la campagne (30 % contre 25 %).

Même si cet idéal ne correspond pas toujours à la réalité, les familles bas-rhinoises habitent tout de même pour 57 % d'entre elles une maison individuelle se trouvant souvent hors des pôles urbains. Ceci tend à montrer la volonté des familles d'offrir à leurs enfants un cadre de vie préservé. Dans un contexte immobilier tendu, leur besoin de grands logements favorise aussi le choix du péri-urbain ou du rural.

Ce constat est corroboré par les critères de localisation qu'elles mettent en avant pour le choix de leur logement. Plus que les autres ménages, les familles *a fortiori* nombreuses accordent une forte importance à la proximité des crèches et des écoles ainsi qu'à leur réputation. La présence d'espaces verts, le calme, la tranquillité font aussi partie des éléments mis en avant. L'enfant doit grandir dans un cadre préservé. Cela se manifeste aussi par l'importance donnée à la sécurité routière aux abords du logement.

Ce choix d'éloignement des pôles urbains explique **la dépendance plus grande des familles à l'égard de la voiture.** Leur taux de motorisation est en effet plus élevé que la moyenne (1,7 voitures par famille contre 1,3 pour l'ensemble des ménages). Les familles recomposées ont des taux de motorisation particulièrement importants. Plus des deux tiers de ces ménages possèdent au moins deux voitures.

Ces dernières sont d'ailleurs celles qui accordent le plus d'importance à l'accessibilité voiture pour la localisation de leur logement et qui aspirent le moins à vivre dans la proximité. La dépendance de la voiture chez les familles recomposées s'explique sans doute par la complexité du ménage, où doivent souvent cohabiter des enfants de générations différentes, et des gardes alternées, qui supposent des rythmes de déplacements difficilement gérables autrement qu'avec la voiture.



## LES DEUX VISAGES DES FAMILLES NOMBREUSES

L'analyse des caractéristiques socio-économiques des familles nombreuses montrent un double profil assez net.

Que ce soit sur la question du revenu, des niveaux de diplômes, la satisfaction du logement, etc., ce groupe se distingue en étant surreprésenté aux deux extrêmes.

Ainsi, les familles nombreuses recouvrent deux réalités différentes. La première est celle de familles aisées, propriétaires de leur logement, le plus souvent une maison individuelle en

périphérie des villes. Ces familles ont pu réaliser leur idéal, fournir un cadre de vie préservé pour leurs enfants dans un grand logement.

Le deuxième profil concerne des familles pauvres, résidant plus souvent que les autres dans le parc social urbain. Entre leurs aspirations et leur situation de vie, il y a un décalage important. L'enfant est pour elles aussi au centre des arbitrages, mais leurs difficultés financières contraignent fortement leurs choix.



## ... mais fortement contrariées chez les familles monoparentales

Par rapport à l'ensemble des familles, celles dites monoparentales présentent des singularités quel que soit le critère retenu.

D'abord, elles sont surreprésentées dans les zones urbaines (55 % d'entre elles y vivent).

Ensuite, elles vivent moins en maisons individuelles (30 % contre 57 % pour la moyenne des familles).

Et même au niveau de l'idéal, elles se distinguent des autres familles en plébiscitant moins la maison individuelle (69 % contre 86 %) ou encore le village (22 % contre 30 %).

Ce constat est également confirmé, d'une part, par un plus grand désir de vivre dans la proximité (83 % contre 69 %) et, d'autre part, par l'importance accordée à certains critères de localisation du logement comme la proximité des TC (les familles monoparentales sont les moins motorisées) ou encore le fait de vivre proche du centre-ville.

De toute évidence, les familles monoparentales semblent opter pour des modes de vie sensiblement

différents des autres familles. Mais s'agit-il de réels choix ?

Aujourd'hui, une famille sur cinq dans le Bas-Rhin compte un seul parent (une femme dans 84 % des cas) qui vit avec ses enfants. La plupart du temps conséquence d'une séparation ou d'un divorce, ces familles se retrouvent dans des situations financières difficiles. Ainsi, 62 % des familles monoparentales ont des revenus qui les placent dans la catégorie de revenus la plus basse.

Plusieurs indicateurs confirment cette précarité, parmi lesquels leur plus forte présence dans le logement social, leur moindre motorisation ou encore un moindre équipement internet.

Ces constats tendent à montrer que les grandes différences des ménages monoparentaux, par rapport aux autres familles, sont la résultante de contraintes budgétaires ne leur permettant pas l'accès à des modes de vie similaires et favorisant des aspirations plus "réalistes".

## Vivre dans l'urbain ou le rural<sup>2</sup> : un choix de modes de vie ou un effet des territoires ?



### Des caractéristiques de population fortement différenciées...

Ce qui frappe, en premier lieu, dans les différences entre les territoires ruraux et urbains, ce sont les caractéristiques des populations. Dans l'urbain se concentre une plus forte proportion de jeunes ménages. 12 % des ménages y ont moins de 25 ans, contre 2,5 % dans le rural. Cela explique sans doute un autre fait notable dans l'urbain : la forte présence des personnes seules. En effet, **40 % des urbains sont des ménages isolés** contre 15 % des ruraux. Ce constat relativise l'idée reçue d'un plus grand isolement dans le rural.

Pour autant, certaines différences tendent à s'estomper. Il en est ainsi des ménages dits atypiques, en particulier les familles recomposées qui sont présentes de manière relativement homogène sur le territoire, et même proportionnellement plus dans le rural.

De même, c'est dans le rural que la proportion des ménages bi-actifs est la plus élevée (57 %).

### ... car des trajectoires de vie fortement déterminées par la structure du territoire

Comment expliquer les différences encore prégnantes entre les populations rurales, comptant plutôt des familles, et les populations urbaines avec des ménages isolés et jeunes ? Sont-elles la conséquence de recherche de modes de vie particuliers ou est-ce la structure du territoire, tant en offre de logements que d'emplois, qui conditionne les trajectoires de vie des ménages ?

D'abord, il faut noter le contraste très marqué entre les urbains, majoritairement locataires (41 % dans le secteur privé et 20 % dans le secteur social), et les ruraux, à 84 % déjà propriétaires de leur logement ou en voie de l'être.

Par ailleurs, la mobilité résidentielle montre clairement qu'aller vers le rural suppose souvent l'accession à la propriété et à de plus grands logements (notamment en maison individuelle). *A contrario*, la mobilité résidentielle au sein du parc locatif dans des logements moins grands reste importante dans l'urbain.

2. La définition du rural et de l'urbain se base ici sur celle qu'en donnent les Scots bas-rhinois rural correspondant aux villages et urbain aux pôles.

## LES MODES DE VIE DES BAS-RHINOIS EN 2012 : QUELS DÉTERMINANTS AUJOURD'HUI ?

Pour bien comprendre ces mouvements résidentiels, il faut noter qu'ils se font d'abord pour des raisons démographiques, comme la constitution de familles ou l'arrivée des enfants (60 % des cas contre 34 % pour les raisons professionnelles). C'est parmi les ruraux que les raisons démographiques ont le plus justifié le dernier déménagement : 71 %, contre 54 % des urbains, qui eux évoquent davantage des raisons professionnelles.

La mise en regard de ce constat avec la structure de l'offre en emplois et en logements dans le Bas-Rhin explique en grande partie les logiques qui sous-tendent les mobilités résidentielles des ménages. En effet, les pôles urbains concentrent à la fois 83 % des emplois du département, mais également 75 % de son parc locatif. De ce fait, il apparaît logique que la mobilité résidentielle des ménages jeunes se fasse pour des raisons professionnelles vers l'urbain. Mais quand la famille se constitue, la recherche d'un plus grand logement *a fortiori* en maison individuelle, conduit à aller vers le rural.

De ce fait, la forte **présence des familles dans le rural** semble **moins** s'expliquer par **une recherche d'un mode de vie** champêtre que par **l'insuffisance, dans l'urbain**, d'une offre correspondant à la qualité de vie recherchée par les ménages.

Ce constat est corroboré par le fait que lorsqu'ils sont interrogés sur la localisation idéale de leur logement, seuls 27 % des ménages bas-rhinois évoquent un village à la campagne avec, il est vrai, un écart important entre ruraux (53 %) et urbains (14 %).

Par contre, l'aspiration à la maison individuelle est bien plus forte puisqu'elle représente l'idéal pour 72 % des ménages bas-rhinois (90 % des ruraux et 56 % des urbains).

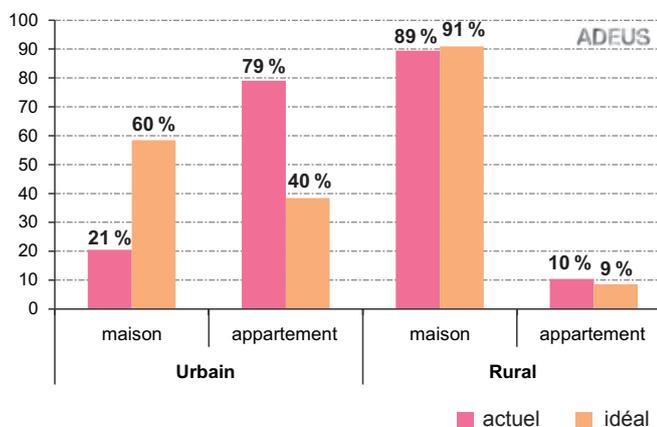
Il y a donc un potentiel d'aspirations non satisfaites plus important chez les urbains, qui peut s'expliquer en partie par l'insuffisance de maisons individuelles dans l'urbain. Il peut également justifier le sentiment d'insatisfaction du logement, nettement plus exprimé par les urbains qui entendent y rester pour 53 % seulement d'entre eux, contre 83 % des ruraux.

Les mobilités résidentielles vers le rural entraînent cependant pour les ménages un éloignement conduisant à une forte dépendance de la voiture. Ainsi, à taille de ménages égale, les ménages ruraux sont nettement plus motorisés.

En moyenne, 67 % des ruraux disposent d'au moins deux voitures, contre 22 % seulement des urbains.

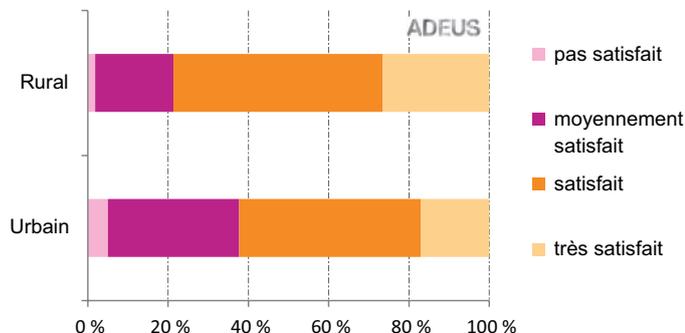


### TYPE DE LOGEMENT ACTUEL ET ASPIRATION DES MÉNAGES SELON LE TERRITOIRE DE VIE



source : ADEUS, EMV 2012

### DÉGRÉ DE SATISFACTION DU LOGEMENT OCCUPÉ PAR LES MÉNAGES



source : ADEUS, EMV 2012

## Riches et pauvres : modes ou conditions de vie ?

### Des aspirations communes...

Dans l'analyse de l'impact de la dimension financière dans les modes de vie, un premier élément important est la similarité des aspirations des ménages, quels que soient leurs revenus.

Ainsi, que l'on soit riche ou pauvre, le type de logement idéal est la maison individuelle pour toutes les catégories de population (73 % des plus pauvres et 74 % des plus riches).

Cet idéal est très prégnant, puisque 62 % des ménages qui ont un projet d'accession à la propriété le font pour une maison individuelle. Même si le projet de devenir propriétaire croît avec les revenus, il est intéressant de noter que c'est chez les plus pauvres que la proportion de ceux qui comptent acquérir une maison est la plus élevée (75 % contre 52 % pour les plus riches).

Le revenu n'est pas non plus très discriminant quant à l'idéal de localisation de son logement. Habiter un village à la campagne est un idéal pour 27 % des ménages bas-rhinois. Cette volonté est un peu plus présente chez les plus pauvres (29 %, contre 23 % pour les plus riches).

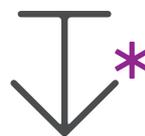
### ... des réalités de vie différentes

Les différences liées aux revenus ont par contre des impacts importants sur les conditions de vie effectives.

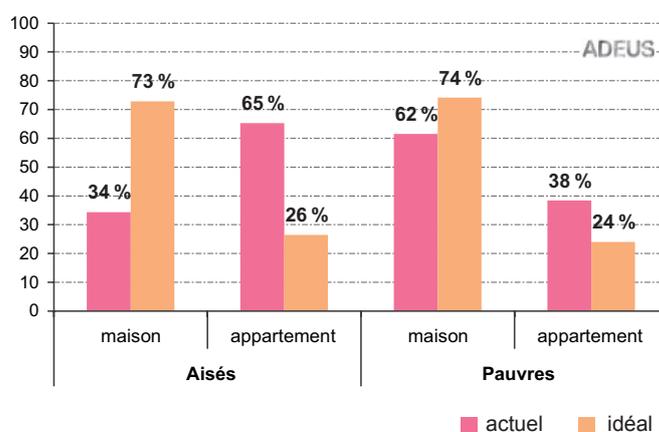
En premier lieu, le revenu joue un rôle discriminant dans la capacité de choisir son logement. Plus on est pauvre, plus on cherche longtemps et on finit par choisir un logement moyennement satisfaisant.

Les trajectoires résidentielles sont en effet clairement facilitées par le revenu. Ainsi, les sorties du parc locatif vers l'accession à la propriété sont proportionnellement aussi importantes que les revenus du ménage.

*In fine*, plus les revenus augmentent, plus on a de chances d'être propriétaire de logements spacieux. Ce qui explique sans doute en grande partie la plus grande satisfaction concernant le logement, exprimée par les plus riches et leur moindre intention de déménager.



TYPE DE LOGEMENT ACTUEL ET ASPIRATION DES MÉNAGES SELON LE NIVEAU DE REVENUS



source : ADEUS, EMV 2012

La deuxième grande disparité induite par le revenu est le taux de motorisation, qui croît strictement avec les revenus. A taille de ménage égale, les plus pauvres disposent de moins de voitures que les plus riches. Ces derniers disposent ainsi pour la quasi-totalité (96 %) d'au moins une voiture, contre 69 % des premiers.

C'est sans doute pour cette raison que les plus pauvres affirment plus désirer vivre dans la proximité. Un constat confirmé par l'analyse des pratiques d'achat. C'est au sein du premier quartile qu'on privilégie le plus les achats alimentaires dans son quartier ou sa commune.



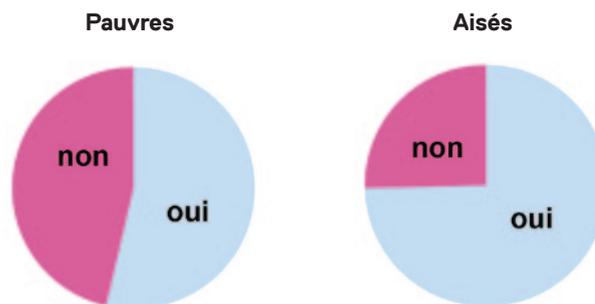
## LES MODES DE VIE DES BAS-RHINOIS EN 2012 : QUELS DÉTERMINANTS AUJOURD'HUI ?



C'est également les plus pauvres qui privilégient davantage les critères de proximité dans le choix de localisation de leur logement : proximité au travail, transports en commun, commerces et services, école, amis, famille.

Enfin, la différence des revenus induit une fracture numérique relativement forte, bien que moins importante que celle qui sépare les classes d'âge. Ainsi, près de 20 % des plus pauvres n'utilisent jamais internet, contre 10 % des plus riches. Il faut noter que le taux d'équipement est également inégal car 89 % des ménages du 4<sup>e</sup> quartile disposent d'un accès à Internet au domicile, contre 78 % des plus pauvres.

### DANS CINQ ANS, HABITerez-VOUS TOUJOURS DANS LE MÊME LOGEMENT ?



source : ADEUS, EMV 2012

## Conclusion

L'analyse faite ici des grands déterminants des aspirations des ménages, apporte une première série d'éléments intéressants à relever.

Tout d'abord, **un réel effet de génération** se perçoit dans l'usage d'Internet, nettement plus approprié par les jeunes, leur conférant un accès plus important que pour leurs aînés aux facilités et aux services qu'offrent les nouvelles technologies d'information et de communication. *A contrario*, la différence de génération est plutôt en faveur des seniors en matière de pratiques environnementales, les jeunes étant beaucoup moins écoresponsables que leurs aînés.

Du côté des **familles**, malgré la diversité de leurs formes, c'est **l'enfant qui demeure au centre des choix des modes de vie** et son confort est privilégié, même si cela entraîne des contraintes importantes pour le ménage, notamment en matière d'habitat ou de déplacements. L'analyse des différents types de familles révèle cependant la particularité des familles monoparentales, dont la précarité contraint fortement le choix de modes de vie et entraîne ainsi une grande inégalité sociale vis-à-vis des autres familles.

Les aspirations à **un territoire de vie**, rural ou urbain, semblent **moins liées à la recherche d'un mode de vie spécifique**.

Les mobilités résidentielles reflètent avant tout la répartition sur le territoire de l'offre en logements et en emplois.

Enfin, être riche ou pauvre joue moins sur les aspirations des ménages que sur la capacité à accéder à ce que l'on désire.

Malgré leur intérêt, ces premiers constats ont pour limite de traiter isolément les déterminants des modes de vie.

C'est pourquoi, les **analyses à venir** s'attacheront à élaborer de véritables **typologies** combinant les différents éléments qui conditionnent les modes de vie, permettant ainsi de **mieux rendre compte de leur complexité**.



L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourggeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**  
Équipe projet : **Nadia Monkachi (chef de projet), Simon Giovanini, Virginie Muzart**  
Photo : **Jean Iseman** - Mise en page : **Sophie Monnin**  
© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149  
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)